



Communiqué de presse

Philippe DODRIMONT
Député
Bourgmestre d'Aywaille

Samedi 20 novembre 2010

Un incendie (qui aurait pu être évité) provoque la mort d'un homme au camping Martinrive à Aywaille.

C'est avec une très grande tristesse, mais aussi animé d'une profonde révolte, que je vous livre la genèse d'un drame qui vient de se produire à Aywaille.

Ce vendredi 19 novembre 2010, vers 13 h, notre administration communale est avertie par les trois familles de résidents permanents vivant au camping de Martinrive que le courant vient d'y être coupé par la société Tectéo.

Après quelques recherches, mes services apprennent que l'électricité a été coupée pour tout le camping suite à la non-réaction de la société propriétaire du camping, sommée de se mettre en ordre par rapport aux règles de distribution et de facturation d'énergie.

Les familles concernées sont en colère car elles nous disent s'acquitter régulièrement des montants qui leur sont réclamés par l'exploitant du camp ; montant qui sont calculés sur base des relevés faits à leurs « décompteurs » individuels.

Mes services prennent différents contacts pour tenter de faire rétablir l'électricité. Madame Bartholomé, cheffe de bureau, va jusqu'à remplir électroniquement, en lieu et place de la propriétaire du camping qui lui dit être dans l'impossibilité de le faire, un formulaire d'adhésion à la société Luminus sur base des instructions que ladite propriétaire lui communique par téléphone... Bref, nous essayons d'arriver à une mise en ordre de la situation pour pouvoir postuler auprès de Tectéo un rétablissement de l'énergie.

Quand nous pensons qu'administrativement le litige est réglé, il nous est dit chez Tectéo qu'un message électronique doit leur être délivré par Luminus pour autoriser le rétablissement et que celui-ci ne pourra leur parvenir que le lundi 22 ou le mardi 23 novembre 2010 !

Les trois familles sont sans lumière et sans chauffage, leurs congélateurs sont remplis... je demande à mes services techniques, devant ces fins de non recevoir, d'installer un groupe électrogène pour pallier à la coupure. Ceci est réalisé vers 19 h...

Malheureusement, l'histoire ne s'arrête pas là. A 2 heures du matin, ce samedi 20 novembre 2010, je suis alerté par la police et les pompiers d'un incendie mortel dans ce camping.

Il s'agit, en fait, d'une caravane occupée par un vacancier originaire d'Anvers... Ce dernier, âgé de 78 ans, est arrivé en soirée (comme il en avait l'habitude, me confient les résidents) pour passer le week-end et lorsqu'il s'est aperçu qu'il n'avait pas de courant, il a préféré, malgré tout, rester sur place et ne retourner chez lui qu'après une nuit de repos et ce, devant le long chemin à parcourir pour rentrer à Anvers.

Il a dit aux personnes des trois familles de résidents permanents qu'il se débrouillerait bien sans courant...

Il aimait lire ; il s'est probablement éclairé à l'aide de bougies... la suite, vous la devinez...

Ma colère est grande car ce drame aurait pu (dû) être évité !

Comment peut-on accepter que l'on interrompe une fourniture d'énergie dans de telles conditions (trois familles vivant dans ce camping) ?

On sait qu'il existe des protections pour les consommateurs en difficultés et qu'un minimum de fourniture doit pouvoir être garanti, surtout en période hivernale.

Malheureusement, les campings (réputés à vocations commerciales) ne sont pas concernés par ces dispositions...

Je viens de l'apprendre aux dépens d'une vie humaine. Je suis révolté.

Il est indispensable de légiférer pour que de telles situations ne puissent se reproduire mais, pour ce pauvre homme, il est trop tard...

CONTACT : Philippe Dodrimont – 0495/69 48 37